

Conseil Municipal du 12 juillet 2019

Intervention - Concertation sur Cœur de ville

Monsieur le Maire,

Lors du dernier conseil municipal nous vous avons interrogé sur le dispositif Cœur de Ville : sur l'avancée du dossier, la réalisation du diagnostic, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition du projet urbain hyper-centre et enfin sur les engagements de concertation avec les habitants définis dans la convention-cadre :

"Dès le début de la phase de diagnostic, une réunion publique ouverte aux habitants du bassin de vie sera organisée. Une concertation (électronique et papier) de la population et des acteurs du territoire sera réalisée afin de déterminer les forces, faiblesses et attentes pour le centre-ville.

Des publications régulières au sein des revues municipale et communautaire ainsi que des temps d'échange (3 par an à destination des habitants du bassin de vie et des commerçants) seront mis en œuvre afin de pouvoir communiquer sur les avancées du projet et recueillir les impressions et retours des habitants."

"Des ateliers plus qualitatifs seront organisés durant le diagnostic afin d'aborder des sujets plus spécifiques (offre commerciale, offre de logement, circulations, etc.), par exemple un atelier avec les commerçants du périmètre Cœur de Ville. Ces ateliers auront lieu sur des endroits et des plages horaires stratégiques (jour de marché, sortie d'école, samedi après-midi le long des commerces)."

Après une réponse très administrative, nous avons du revenir sur ce dernier point, concernant la concertation, afin de vous faire préciser les choses.

Vous nous répondiez, je vous cite « qu'il ne fallait pas brûler les étapes. Des validations doivent être prises lors du comité de pilotage qui aura lieu le 1^{er} juillet. Alors tout pourra s'enclencher. Il faut prendre le temps, ne pas mettre la charrue avant les bœufs »

La Voix de l'Ain du Vendredi 14 juin 2019, rubrique « Vite dit »..., je cite :

« Cœur de ville, exprimez-vous ! Dans le cadre du programme national Action Cœur de ville dont Ambérieu fait partie avec 221 autres villes, une enquête est réalisée auprès des habitants. Il s'agit de recueillir vos avis sur les commerces, l'attractivité du centre-ville, vos modes de déplacement, vos lieux de stationnement... Vous pouvez déposer vos contributions jusqu'au 30 prochain. Pour participer rendez-vous sur le site internet de la ville. Le questionnaire compte 13 questions ».



Ravis de voir que l'opposition peut parfois être écoutée... ce questionnaire ayant été mis en place 1 quinzaine de jours après notre intervention...

Mais en réalité, de qui se moque-t-on ?

-Lancement de la concertation mi-juin pour une fin au 30 juin soit une durée de 15 jours via un questionnaire... de 10 questions ! Waouhhh quel effort de concertation et d'implication des habitants ! Heureusement, nous observons que des questionnaires papier sont encore présents sur le comptoir d'accueil de la mairie ce jour. Mais pourquoi 15 jours de prévu pour ce questionnaire ?

-Puis impossible de trouver le questionnaire sur le site internet. Ce soir la page Action Cœur de ville sur le site est blanche, vide.

-Puis, ce questionnaire aurait mérité d'être intégré au bulletin municipal Le Lien. Après une accélération fin 2018 et début 2019, nous retournons d'ailleurs dans une irrégularité de publication de celui-ci.

-Enfin et c'est bien là le plus important : concerter dans le cadre de ce dispositif c'est prévoir dès maintenant des ateliers avec les habitants, une réunion publique d'explication du dispositif, une page dédiée sur le site internet avec l'avancée du dispositif et un plan du secteur concerné etc etc. Bref cela doit être un moment de co-construction, une réflexion avec les habitants sur le devenir d'un centre-ville actuellement sous perfusion et mourant. Encore faut-il, quand on veut « Le Lien » justement, en avoir la volonté politique et donner la « Parole aux ambarrois »...